



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 10 juin 2016

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Monsieur Jean-Paul SAMSON
51, rue de la Cote
57420 LORRY-MARDIGNY
et
EARL du Tilot
Monsieur Michel CONRAD
Route de Lorry
57420 SILLEGNY

Affaire suivie par Pascal ANDRES
pascal.andres@moselle.gouv.fr
03 87 28 33 42

Objet : Dossier de déclaration concernant des travaux de restauration d'un cours d'eau sur la commune de LORRY-MARDIGNY. Accord après envoi de compléments

Réf :

P.J : 1 Fiche descriptive

Messieurs,

Vous nous avez transmis pour instruction un dossier relatif à des travaux de restauration d'un cours d'eau sur la commune de LORRY-MARDIGNY (dossier enregistré sous le logiciel CASCADE 57-2016-00106) qui a fait l'objet d'une demande de compléments.

Suite à la réception et à l'étude des compléments demandés, votre dossier est considéré comme étant complet et régulier.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.** Un descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé (dont vous avez déjà été destinataire) sera affichée à la mairie de LORRY-MARDIGNY où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER



Copie pour information :
ONEMA à MARLY

